



8 mars 2021

Journée Internationale de la femme

Déclaration

Comme chaque année, en Guinée et dans le monde entier, la date du 8 mars permet de mettre en lumière la situation des droits des femmes, de rappeler les principaux défis rencontrés, mais aussi de faire le bilan des améliorations. Cette année, nous célébrons cette journée dans un contexte particulier de crise sanitaire, l'épidémie mondiale de Covid-19 étant couplée, en Guinée, avec une nouvelle émergence de la maladie à virus Ebola. La situation socio-économique des femmes en a pâti cruellement, puisque selon ONU Femmes et le PNUD, la pandémie devrait faire basculer 47 millions de femmes dans l'extrême pauvreté, les projections reflétant un écart de plus en plus important entre les femmes et les hommes.

L'égalité de genre est une valeur fondamentale de l'Union européenne et de ses États membres, un droit de l'Homme universellement reconnu et une condition essentielle pour le bien-être, la croissance économique, la prospérité, la bonne gouvernance, la paix et la sécurité des pays. Aussi, l'égalité des sexes constitue un objectif politique clé de l'action extérieure de l'Union européenne, qui se donne pour ambition d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable, dont l'humanité entière pourra tirer bénéfice.

Si la réponse est globale, pour être efficaces les défis en matière d'égalité de genre nécessitent des réponses adaptées aux contextes variés des différents pays. Aucune nation dans le monde n'est à ce jour parvenue à une parfaite égalité entre les individus et à leur donner le même poids dans la société indifféremment de leur sexe.

En Guinée, certains progrès relatifs à la condition des femmes ont été réalisés, mais des iniquités profondes et des discriminations subsistent, notamment en ce qui concerne l'accès à la santé, à l'éducation et à la justice. Les violences basées sur le genre sont, malheureusement, encore très courantes et encore trop souvent tolérées par la société. En témoigne le taux de prévalence de 94.5% des mutilations génitales féminines (pour les femmes entre 15 et 49 ans), le deuxième plus élevé au monde, et l'acceptation de ces violences par la société guinéenne :

- 69% des femmes et des filles âgées de 15 à 49 ans y sont favorables,
- 53% des hommes et des garçons âgés de 15 à 49 ans le sont aussi.

Ces discriminations basées sur le genre persistent alors que la République de Guinée a adopté la résolution des Nations Unies qui vise l'éradication des discriminations à l'égard des femmes.

Parallèlement à ces inquiétudes, des perspectives plus positives se dégagent. On le voit par exemple avec l'implication des femmes et des filles dans l'élaboration des politiques nationales du Plan National de développement économique et social (PNDES) II. Les nouvelles générations doivent prendre une part active aux mouvements en faveur d'une transition verte et juste, s'impliquer dans la promotion de la démocratie, de l'égalité des droits et de sociétés pacifiques et inclusives.

L'Union européenne et ses États membres présents en Guinée, l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France et l'Italie, s'efforceront d'offrir aux Guinéennes des opportunités dans ce sens et associeront leurs moyens et leurs efforts pour accompagner la Guinée dans ses objectifs de pleine égalité de genre, dans tous les domaines. Ils mettront leurs appuis au service de la lutte contre toute forme de violence de genre; de la promotion de la santé et des droits reproductifs et sexuels ; du renforcement des droits économiques et sociaux, ainsi que de l'éducation et de l'autonomisation des filles et des femmes. Ils appuieront enfin la participation des femmes à la vie politique et à la prise de décisions, à tous niveaux.

Ainsi, ensemble, nous tenterons de bâtir une société meilleure pour le bénéfice de toutes et de tous.

